



UFR des sciences odontologiques

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE D'ENDODONTIE

Universités concernées :

Université de Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Paris V, Paris VII, Reims, Rennes et Toulouse.

1 - Objectifs de la formation

Former des internes en Médecine bucco-dentaire et des chirurgiens-dentistes hospitaliers et libéraux aux soins endodontiques complexes et à l'endodontie chirurgicale pour pratique exclusive de l'endodontie en exercice libérale ou salarié.

2 - Responsables

Professeur Raphael DEVILLARD, PU-PH

CHU de Bordeaux – GH Pellegrin
Service de Médecine bucco-dentaire
Place Amélie Raba Léon
33076 BORDEAUX Cedex
raphael.devillard@u-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- 3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **1** et le maximum à **4** pour l'Université de Bordeaux.

- 3-2 Durée de la formation :**

La formation dure 2 ans et est ouverte un an sur deux.

- 3-3 Enseignement théorique :**

L'enseignement se fait en présentiel et à distance.

Les cours théoriques des deux années sont en consultation sur les plateformes universitaires et sur le site du Collège National des Enseignements en Odontologie Conservatrice (C.N.E.O.C. - onglet DIUE) et sont associés à des enseignements dirigés et des recherches bibliographiques.

Une demi-journée par semaine d'enseignements pratiques est organisée sur le site de Carreire.

Une journée d'enseignements cliniques est organisée dans le cadre du Pôle de médecine et de chirurgie buccale du CHU de Bordeaux.

Les cours se déroulent à l'UFR des Sciences Odontologiques et débutent en janvier.

Le volume horaire global de la formation est de **340 heures d'enseignements sur 2 ans (théoriques, TD, TP)** :

- Bases fondamentales : anatomie, histologie, physiologie pulpaires
- Pathologies et thérapeutiques pulpaires
- Instrumentations endodontiques
- Matériaux endodontiques
- Techniques endodontiques
- Evaluation des succès et échecs en endodontie
- Traumatologie
- Résorptions
- Retraitements endodontique
- Endodontie chirurgicale
- Restauration des dents dépulpées
- Les LASER en endodontie

6 heures par semaine d'enseignement hospitalier

- **3-4 Stages*** :

La formation comporte un stage obligatoire d'une durée de 250 heures X 2 ans. Le stage a lieu au CHU.

*Les stages donnent lieu à convention.

4 - Conditions d'inscriptions

Titres requis ou niveau :

En formation continue :

- Les titulaires d'un diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire,
- Les docteurs en médecine titulaires du DES de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale,
- Les titulaires d'un diplôme de l'Union Européenne permettant l'exercice de la chirurgie dentaire ou de la médecine sur le territoire français,
- Chirurgien-dentiste étranger titulaire d'un diplôme permettant d'exercer la chirurgie dentaire dans le pays où il a été obtenu et francophone
- 3 années successives d'activité professionnelle après l'obtention du diplôme sont exigées.

En formation initiale :

- Internes en Médecine Bucco-Dentaire dès le 3ème semestre (2ème année).

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : 150€ /an

En formation continue : 4000€/an

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 - Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions d'examen (examen écrit et oral (1ère année) et examen écrit et oral et soutenance d'un mémoire (2ème année)).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

La présence en cours est obligatoire.

L'examen consiste en une épreuve écrite d'une durée de 3 heures et d'une épreuve orale (soutenance de mémoire).

- **6-3 : Validation :**

Pour être déclaré admis, le candidat doit obtenir la moyenne générale.

Toute note inférieure ou égale à 6 est éliminatoire.

- **6-4 : Disposition prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé et la durée du bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :

Conseil de Faculté du 17/06/2003
C.E.V.U. du 03/07/2003
Conseil d'Administration de l'Université du 07/07/2003

Modifications :

Modifications : Conseil d'UFR du 11/01/2011 C.E.V.U. du 13/01/2011

Suspension :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 17/03/2015
Conseil du Collège Sciences de la santé du 11/06/2015

Modifications :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 14/11/2017
Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/12/2017

Changement de responsable :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 17/09/2020
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2020

Modifications :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 12/01/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 26/11/2020
(Version 6)

Modifications (tarifs) :

Conseil UFR des Sciences Odontologiques du 27/05/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 16/07/2025
(Version 7)

Annexe 1

Programmes de l'enseignement

PROGRAMME 1^{ère} année

- I. Anatomie canalaire et radiculaire
- II. Histologie de la dent et du parodonte : pulpe dentine, émail, cément, os alvéolaire.
- III. Physiologie pulpaire et parodontale
- IV. Pathologies pulpaires
- V. Pathologies pulpaires
 - A. Pathologies periapicales et complications
 - B. Potentiel réparateur du périapex. Cicatrisation
 - C. Traitements
 - D. Traitements d'urgence en endodontie
 - E. Lésions pulpaires réversibles : coiffage
 - F. Lésions pulpaires irréversibles
 - G. Dents infectées
- VI. Instrumentations endodontiques
 - A. L'instrumentation manuelle
 - 1. Acier
 - 2. Niti
 - B. L'instrumentation mécanisée
 - 1. Acier
 - 2. Niti
 - C. Moteurs et CA pour rotation continue
 - D. Localisateurs d'apex
 - E. Appareils Ultra sonores
 - F. Aides visuelles
- VII. Matériaux endodontiques
 - A. Les solutions d'irrigation
 - B. Les ciments de scellement
 - C. La gutta pe rcha
 - D. L'hydroxyde de Ca
 - E. Le MTA
 - F. Autres
- VIII. Le champ opératoire en Endodontie
- IX. La radiographie en Endodontie
- X. L'anesthésie en Endodontie
- XI. Techniques endodontiques
 - A. Coiffages
 - B. Cavités d'accès
 - C. Pénétration initiale, détermination de la LT
 - D. Mise en forme du réseau canalaire, irrigation
 - E. Médications transitoires
 - F. Obturation canalaire
- XII. Evaluation des succès et échecs en endodontie

PROGRAMME 2^{ère} année

- I. Les traumatismes
 - A. Formes cliniques
 - B. Incidences
 - 1. Pulpaires
 - 2. Parodontales
 - 3. pulpo-parodontales
 - C. Traitements
 - 1. Urgence : coiffage, repositionnement, réimplantation, contention
 - 2. Coiffage
 - 3. Apexogenesis
 - 4. Apexification
 - 5. Traitement endodontique
- II. Les résorptions
 - A. Pathogénie
 - B. Formes cliniques
 - 1. Internes
 - 2. Externes
 - Cervicales
 - Apicales
 - C. Traitements
 - D. Pronostic
- III. Retraitements Endodontique
 - A. La prise de décision, stratégie
 - B. Elimination des obstacles coronaires : réaménagement de la cavité d'accès
 - C. Elimination des obstacles radiculaires : accès à la zone apicale
 - 1. Tenons
 - 2. Cône d'argent
 - 3. Instruments fracturés
 - D. Remise en forme et obturation
 - E. Pronostic
- IV. Endodontie chirurgicale
 - A. Indications/ contre-indications
 - B. Examens préopératoires, prémedications
 - 1. Anamnèse
 - 2. Examen clinique
 - 3. Radiographie et scanner
 - 4. Prémédications
 - anxiolytiques
 - anti-infectieuse
 - C. Incisions et sutures
 - D. Accès à la lésion, curetage, resection
 - E. Préparation de la cavité retrograde
 - F. Obturation
 - G. Incidents et accidents peropératoires
 - H. Soins postopératoires
 - I. Suivi

- J. Contrôle
 - K. Cicatrisation pronostic
- V. Restauration des dents dépulpées
- A. Importance de l'étanchéité coronaire, Stratégie, collages sur dent dépulpée.
 - B. Restaurations sans ancrage
 1. Indications /contre-indications
 2. Matériaux
 3. Techniques directes
 4. Techniques indirectes
 - C. Restaurations avec ancrage
 1. Indications /contre-indications
 2. Différents types d'ancrages. Critères de choix